



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des
Affaires juridiques



Numéro 382 - 27 juin 2024



ÉDITO



Marc Guillaume, Préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris

A quelques semaines du début des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Marc Guillaume, Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris, revient sur l'organisation et les enjeux liés à ces évènements.

[Lire la suite](#)



Institutions

Saisie des avoirs criminels : une loi du 24 juin 2024 améliore le dispositif

La loi n° 2024-582 du 24 juin 2024 améliorant l'efficacité des dispositifs de saisie et de confiscation des avoirs criminels apporte de meilleures garanties à l'indemnisation des victimes, clarifie la situation des occupants d'un immeuble confisqué et englobe dans la notion de biens mal acquis pouvant être restitués les produits bancaires et les numéraires.

[Lire l'article](#)

La Hongrie doit payer une amende de 200 millions d'euros pour manquement au droit de l'Union

Par un arrêt rendu le 13 juin 2024 dans l'affaire C-123/22, la Cour de justice de l'Union européenne a condamné la Hongrie à payer une somme forfaitaire de 200 millions d'euros et une astreinte de

5 000 euros par jour de retard pour manquement sur manquement. La Cour a sanctionné cet État membre pour ne pas avoir exécuté l'arrêt de la Cour de justice du 17 décembre 2020 dans une affaire C-818/18 dans laquelle la Commission européenne reprochait à la Hongrie de pas appliquer une politique commune de l'Union, en matière d'accueil des demandeurs de protection internationale.

[Accéder au document](#)



Juridictions

Lors du remboursement du montant d'une amende indûment perçue, la Commission européenne doit verser des intérêts

Par un arrêt du 11 juin 2024, la Cour de justice de l'Union européenne rappelle qu'en cas de remboursement ou de réduction d'une amende infligée par la Commission à une entreprise, cette institution doit verser des intérêts pour la période comprise entre le versement de l'amende et son remboursement.

[Lire l'article](#)

L'article 459 du code des douanes déclaré non conforme à la Constitution

Le Conseil constitutionnel a déclaré l'article 459 du code des douanes, dans sa rédaction issue de l'ordonnance n° 2020-1342 du 4 novembre 2020, non conforme à la Constitution. Les sages ont considéré que cette disposition, visant à renforcer le dispositif de gel des avoirs, méconnaissait le principe constitutionnel d'individualisation des peines.

[Lire l'article](#)

Possibilité pour le titulaire d'un marché public de se prévaloir du décompte général et définitif tacite sans avoir à recourir à la procédure de réclamation prévue par le CCAG Travaux

Lorsque le pouvoir adjudicateur n'a pas établi de décompte général à l'issue d'un marché public de travaux dans le délai prescrit et que le titulaire l'a lui-même établi, celui-ci devient définitif en cas de silence gardé par le pouvoir adjudicateur. Dès lors, en cas de survenance d'un litige, le titulaire peut se prévaloir du décompte général et définitif tacite sans avoir à suivre la procédure de réclamation prévue au CCAG Travaux.

[Lire l'article](#)

Une méthode de notation visant à retenir la moyenne pondérée du rang de classement obtenu pour chaque critère par les soumissionnaires est irrégulière

Pour l'attribution d'une délégation de service public, une méthode de notation visant, pour chaque critère d'attribution, à classer les offres et octroyer une note correspondant à la moyenne des rangs de classement obtenus et pondérée, en fonction du coefficient attribué à chaque critère, est irrégulière. Le classement reflète en effet de manière imparfaite les écarts de valeur entre les offres.

[Lire l'article](#)

Un soumissionnaire irrégulièrement évincé d'un marché public doit être indemnisé du préjudice subi du fait de la perte de chance de participer à la procédure en vue d'obtenir le marché

Les personnes lésées par une violation du droit de l'Union européenne en matière de marchés publics sont en mesure de réclamer des dommages et intérêts afin de couvrir le préjudice subi du fait d'une perte de chance de participer à la procédure de passation concernée en vue d'obtenir le marché. Ce préjudice est distinct de celui de la non-obtention dudit marché public.

[Lire l'article](#)



Finances publiques

Réforme du droit de la publicité foncière : l'ordonnance est publiée

La loi d'orientation et de programmation du ministère de la Justice pour 2023-2027 prévoyait une réforme de la publicité foncière par ordonnance. L'ordonnance du 19 juin 2024 opère ainsi une réforme de ce droit qui permet aux tiers intéressés de connaître la situation juridique des immeubles.

[Lire l'article](#)



Marchés

Le plan d'épargne avenir climat, un nouveau placement vert

Créé par la loi n° 2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte, le plan d'épargne avenir climat a pour vocation de permettre le financement de projets bas carbone. Ce produit d'épargne pourra être ouvert à partir du 1er juillet 2024 par les jeunes de moins de 21 ans.

[Lire l'article](#)



Entreprises



Loi attractivité : le texte est publié

Adoptée définitivement au début du mois de juin 2024, la loi n° 2024-537 visant à accroître le financement des entreprises et l'attractivité de la France cherche à améliorer les capacités de financement des entreprises afin de diversifier leurs bases d'investisseurs et rendre leur financement plus facile, plus rapide et moins onéreux.

[Lire l'article](#)

Questions sociales



La DGCCRF a publié son enquête sur le respect de l'étiquetage des textiles

La DGCCRF a réalisé une enquête auprès de 800 établissements portant sur les cas de tromperie sur la composition des produits, de mentions trompeuses sur les qualités des produits ou les allégations environnementales induisant en erreur ou encore les problèmes de sécurité des produits. Elle rappelle la réglementation en vigueur en matière d'étiquetage des textiles et produits chaussants et conseille les consommateurs.

[Lire l'article](#)

Numérique



ARCOM : Livre blanc de la radio

Avec 40 millions d'auditeurs quotidiens, la radio demeure un media de référence pour de nombreux Français. Avec son « Livre blanc de la radio », l'Autorité de Régulation de la communication et du numérique (ARCOM) dresse un panorama de la situation de la radio et esquisse les perspectives de son évolution.

[Lire l'article](#)

Lutte contre les contenus terroristes et pédopornographiques : rapport d'activité 2023 de la personnalité qualifiée de l'ARCOM

La personnalité qualifiée de l'Autorité de régulation des communications audiovisuelles et numériques (ARCOM) produit chaque année un rapport relatif à son activité de contrôle des demandes de retrait, blocage ou déréférencement de contenus terroristes ou pédopornographiques. Le rapport pour l'année 2023 a été publié le 4 juin 2024.

[Lire l'article](#)



Emploi

De nouvelles garanties en matière de risque décès pour les agents publics de l'État

Le décret, publié le 17 juin 2024, vient apporter des améliorations significatives en matière de garanties de risque décès pour les agents publics de l'État. Retour sur les principales dispositions de ce texte législatif qui renforce la protection sociale des agents publics.

[Lire l'article](#)



Toutes nos rubriques



Archives des numéros précédents

LA DAJ RECRUTE

**Vous souhaitez évoluer au sein d'un pôle
d'expertise juridique reconnu ?
Vous recherchez un emploi qui a du sens,
au bénéfice de l'intérêt général ?
Rejoignez nos équipes !**

Au ministère de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et numérique, mettez votre
talent au service d'une économie forte et durable.

[Consultez nos fiches de poste](#)

Partager



[S'abonner à la Lettre de la DAJ](#)

La Lettre de DAJ est éditée par la direction des Affaires juridiques du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique / Directrice de la publication : Clémence Olsina Rédactrice en chef : Véronique Fourquet / Rédaction : Susie Bruno, Shirley du Parc, Céline Frackowiak, Morgane Frétault, Adrien Galluchot / Bandeau : Aphanía / Maquette : Key Performance Group pour le SIRCOM - DAJ / Routage Hubscore. Copyright : DAJ - Tous droits réservés / Crédits photo : ©D.Mendiboure / ministère de l'Intérieur.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à la DAJ - Bureau COREL, 6 rue Louise Weiss - 75703 Paris Cedex 13 ou par courriel lettre.daj@finances.gouv.fr.

[Se désinscrire](#)